

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 20 JUIN 2013

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme SAGE, TEULADE, GIMENEZ, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE-HONDET, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, MENE-SAFRANE, UTHURRY, GAILLAT, Mme QUEHEILLE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme YTHIER, BAREILE, Mme CABELLO, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE.

Pouvoirs : Anne-Marie ANCHEN à Jean BEDECARRAX
Marie ECHEPARE à Henri GIMENEZ
Didier LOUSTAU à Jean-Michel IDOPE
Michel LAURONCE à Jean MENE-SAFRANE
Elisabeth SALTHUN-LASSALLE à Eliane YTHIER

Suppléants : Raymonde SOARES suppléante de Gérard URRUSTOY
Henri LAGREULA suppléant de David LAMPLE
Georgette SALHI suppléante de Véronique PEBEYRE

Excusés : Jean-Claude ELICHIRY, Gérard FRECHOU, Jean-Michel BELLOT, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Jacques CARSUZAA, Jean-Marie GOUINEAU, Jean LOUSTALET, Jean-Pierre DOMECCQ, Philippe GARROTE, Yves TOURAINE, Nicolas MALEIG, Fabien REICHERT, Jean-Marie GINIEIS, Gilles BITAILLOU, Nathalie REGUEIRO, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 130620-10-PER

MEDIATHEQUE : MODIFICATION DE POSTE

Mme JAUBERT-BATAILLE précise que la communauté de communes emploie actuellement, pour mener les missions relatives au réseau de la médiathèque, un agent sous la forme d'un contrat à durée déterminée. La durée des missions contractuelles étant arrivée au bout des dispositions réglementaires et étant entendu que cet agent donne entière satisfaction, il vous est proposé de pérenniser statutairement son emploi sur la base du grade d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe. Cette transformation interviendrait à l'issue du CDD, à savoir le 1^{er} octobre 2013.

Par ailleurs, il est à noter que cette pérennisation n'entraîne aucune conséquence financière pour la collectivité.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 20 juin 2013

Suivent les signatures

- **APPROUVE** le présent rapport
- **TRANSFORME** le poste correspondant en un poste d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT